

GROUPÉ	12	FONGICIDE
--------	-----------	-----------

MAXIM[®] Liquide PSP

Phytoprotecteur pour pommes de terre de semence

FONGICIDE

USAGE AGRICOLE

Fongicide pour plantons de pomme de terre pour la suppression du rhizoctone brun et du chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), de la tache argentée (*Helminthosporium solani*) et de la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp.).

GARANTIE

Fludioxonil..... 40,3 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,012 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : **29110**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 55 L**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

LABEL

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de cinq minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif si ingéré. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et le visage après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser de semences traitées comme aliments de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Traiter les semences dans un endroit bien ventilé. Lorsqu'il faut manipuler MAXIM Liquide PSP ou, encore, de l'équipement contaminé ou des semences traitées avec MAXIM Liquide PSP, porter une combinaison à manches longues par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coque. Ce produit est toxique pour les poissons et les

invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau ou à des endroits où de l'eau de surface est présente. Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable utilisées par l'homme, les animaux d'élevage, les animaux sauvages et les organismes aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ENTREPOSAGE

La température d'entreposage idéale pour ce produit se situe au-dessus du point de congélation et en-dessous de 30 °C.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

Les noms de produits suivis des symboles ® ou MD sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

GROUPE	12	FONGICIDE
--------	-----------	-----------

MAXIM[®] Liquide PSP

Phytoprotecteur pour pommes de terre de semence

FONGICIDE

USAGE AGRICOLE

Fongicide pour plantons de pomme de terre pour la suppression du rhizoctone brun et du chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), de la tache argentée (*Helminthosporium solani*) et de la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp.).

GARANTIE

Fludioxonil..... 40,3 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,012 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : **29110**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de cinq minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif si ingéré. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et le visage après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser de semences traitées comme aliments de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Traiter les semences dans un endroit bien ventilé. Lorsqu'il faut manipuler MAXIM Liquide PSP ou, encore, de l'équipement contaminé ou des semences traitées avec MAXIM Liquide PSP, porter une combinaison à manches longues par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues ainsi que des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coque. Ce produit est toxique pour les poissons et les

invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau ou à des endroits où de l'eau de surface est présente. Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable utilisées par l'homme, les animaux d'élevage, les animaux sauvages et les organismes aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ENTREPOSAGE

La température d'entreposage idéale pour ce produit se situe au-dessus du point de congélation et en-dessous de 30 °C.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide MAXIM Liquide PSP est un fongicide pour le traitement des plantons de pomme de terre qui supprime certaines maladies fongiques transmises par les semences de pommes de

terre. Le fongicide MAXIM Liquide PSP est efficace contre le rhizoctone brun et le chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), la tache argentée (*Helminthosporium solani*) et la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp.). Le fongicide MAX IM Liquide PSP ne supprime pas les maladies bactériennes présentes dans le planton.

Le fongicide MAXIM Liquide PSP doit être employé dans le cadre d'une stratégie de lutte contre les maladies de la pomme de terre. Cette stratégie inclut l'utilisation de semences certifiées de haute qualité et l'emploi de techniques culturales comme la rotation des cultures, la récolte des tubercules au moment optimal pour limiter le développement des maladies, la manutention appropriée des tubercules en évitant les meurtrissures, la gestion et la désinfection de l'équipement et des aires d'entreposage afin de réduire la quantité d'inoculum présente, y compris le maintien de conditions appropriées dans l'entrepôt afin d'éliminer toute humidité ou condensation et, finalement, l'application du produit sur des plantons propres avec un système bien étalonné.

NOTA – Le traitement de semences fortement endommagées par la machinerie ou de semences de faible vigueur et de qualité inférieure peut se traduire par une réduction de la germination ou de la vigueur des semences et des jeunes plants. Comme la qualité de la semence et de son entreposage ne relèvent pas de Syngenta Canada, inc., aucune garantie n'est offerte quant à la germination des plantons de pomme de terre.

MODE D'EMPLOI

MAXIM Liquide PSP – utilisé seul	
MALADIES	DOSE
Rhizoctone brun et chancre des tiges/stolons (<i>Rhizoctonia solani</i>), Tache argentée (<i>Helminthosporium solani</i>), Pourriture sèche fusarienne (<i>Fusarium</i> spp.)	5,2 mL par 100 kg de semences
<u>DIRECTIVES DE MÉLANGE</u>	
<p>Bien agiter ou mélanger avant d'utiliser. Appliquer le fongicide MAX IM Liquide PSP sous forme de bouillie à base d'eau à l'aide d'un équipement standard assurant une couverture uniforme et complète de chaque planton. Une couverture inégale ou incomplète des plantons peut ne pas donner le niveau de suppression des maladies désiré. Mélanger complètement la quantité recommandée de fongicide MAXIM Liquide PSP dans la quantité requise d'eau pour l'équipement et le taux de dilution requis. Suivre les directives d'application du fabricant de l'équipement d'application utilisé. Maintenir une agitation constante de la bouillie pendant le traitement.</p>	

MAXIM Liquide PSP en mélange avec l'insecticide ACTARA® 240SC	
MALADIES ET INSECTES	DOSE
Rhizoctone brun et chancre des tiges/stolons (<i>Rhizoctonia solani</i>), Tache argentée (<i>Helminthosporium solani</i>), Pourriture sèche fusarienne (<i>Fusarium</i> spp.) Doryphore de la pomme de terre Pucerons (y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale) Cicadelle de la pomme de terre	Appliquer le fongicide MAXIM Liquide PSP à raison de 5,2 mL par 100 kg de plantons en mélange avec l'insecticide ACTARA 240SC. Choisir la dose appropriée d'insecticide ACTARA 240SC dans le tableau ci-après, en fonction du taux de semis. Ne pas appliquer plus de 24,6 mL de produit /100 kg de plantons ou 488 mL de produit à l'hectare.
DIRECTIVES DE MÉLANGE Bien agiter ou mélanger avant d'utiliser. Appliquer le fongicide MAXIM Liquide PSP sous forme de bouillie à base d'eau à l'aide d'un équipement standard assurant une couverture uniforme et complète de chaque planton. Une couverture inégale ou incomplète des plantons peut ne pas donner le niveau de suppression des maladies ou des insectes désiré. Mélanger complètement la quantité recommandée de fongicide MAXIM Liquide PSP et d'insecticide ACTARA 240SC dans la quantité requise d'eau pour l'équipement et le taux de dilution requis. Suivre les directives d'application du fabricant de l'équipement d'application utilisé. Maintenir une agitation constante de la bouillie pendant le traitement.	

TRAITEMENT DES PLANTONS DE POMME DE TERRE – DIRECTIVES D'APPLICATION

Les semences coupées sont particulièrement vulnérables aux excès d'humidité. Une humidité trop élevée provoquera la pourriture des semences. Le fongicide MAXIM Liquide PSP et l'insecticide ACTARA 240 ont été conçus pour être appliqués dans de très faibles volumes de bouillie, tout en assurant une bonne couverture des tubercules et sans en causer la pourriture. Le fongicide MAXIM Liquide PSP et l'insecticide ACTARA 240, appliqués dans un volume de 263 mL/100 kg de semences, assurent une couverture adéquate. Ne pas utiliser de volume d'eau supplémentaire pour traiter les semences coupées.

Entreposer les semences coupées à 7 °C ou moins. Les températures supérieures à 10 °C favorisent la pourriture molle des semences.

Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou munis d'équipement d'extraction du brouillard de pulvérisation ou des poussières.

Le chargement des semences sur le convoyeur après la coupe doit être uniforme. Ne pas surcharger. Si plusieurs couches de semences arrivent à l'applicateur, la couverture sera inégale.

Régler l'applicateur au débit souhaité. Si l'étalonnage est approprié, aucun liquide ne s'égouttera de la table à rouleaux.

Si la semence traitée doit être entreposée ou conservée pendant quelques jours, s'assurer qu'une quantité suffisante d'air frais circule dans les tas de pommes de terre de semence coupées et que l'humidité relative varie de 85 à 90 %. Les semences coupées et traitées ne doivent pas être empilées sur plus de 1,8 m de hauteur. On obtiendra de meilleurs résultats si les pommes de terre sont ensemencées tout juste après l'application du fongicide MAXIM Liquide PSP. Au moment du transport, s'assurer que les semences coupées et traitées avec le fongicide MAXIM Liquide PSP ou avec le fongicide MAXIM Liquide PSP et l'insecticide ACTARA 240SC sont couvertes.

Lorsque des semences coupées sont traitées, l'application du fongicide MAXIM Liquide PSP doit être suivie d'un traitement à la poussière pour améliorer la subérisation. L'utilisation d'une formulation à base de mancozèbe est recommandée afin de réduire le risque de développement d'une résistance par les agents pathogènes indiqués sur l'étiquette. Ce problème est particulièrement préoccupant dans la production de semences du fait que le risque d'acquisition d'une résistance est accru par les générations successives de semences.

Éviter de soumettre des semences fortement germées au traitement liquide.

Gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide MAXIM Liquide PSP, fongicide du groupe 12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide MAXIM Liquide PSP et à d'autres fongicides du groupe 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide MAXIM Liquide PSP ou d'autres fongicides du groupe 12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Afin de limiter le risque d'acquisition d'une résistance parmi les agents pathogènes indiqués sur l'étiquette, ne pas utiliser le fongicide MAXIM Liquide PSP ou MAXIM[®] PSP sur deux générations consécutives de semences.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides appartenant à un groupe différent si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisagent la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Instaurer un programme de gestion intégrée des maladies qui aidera à maintenir les niveaux d'inoculum le plus bas possible de façon à réduire le risque que des isolats de *Fusarium* spp. résistants ne se développent. Il faut par exemple semer des plants sains, éviter de cultiver des pommes de terre dans le même champ deux années de suite et maintenir de bonnes conditions hygiéniques dans les cellules d'entreposage.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ou bactéricide ayant un site d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des pathogènes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Syngenta Canada, inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

INSECTICIDE ACTARA 240SC – TABLEAU DE CONVERSION

Nombre de 100 kg /ha	Dose faible – mL/100 kg	Dose élevée – mL/100 kg
16	23,7	
17	22,3	
18	21,1	
20	19,0	24,4
21	18,0	23,2
22	17,2	22,2
23	16,5	21,2
24	15,8	20,3
25	15,2	19,5
26	14,6	18,8
27	14,0	18,1
28	13,5	17,4
29	13,1	16,8
30	12,6	16,3
31	12,2	15,7
32	11,8	15,2
33	11,5	14,8
34	11,2	14,3
35	10,8	13,9
36	10,5	13,5
37	10,3	13,2
38	10,0	12,8
39	9,7	12,5
40	9,5	12,2
41	9,3	11,9
42	9,0	11,6
43	8,8	11,3
44	8,6	11,1

45	8,4	10,8
46	8,2	10,6
47	8,1	10,4
48	7,9	10,2

Exemple de calcul

Taux de semis de 20 X100 kg de semences/ha X 19 mL de produit/100 kg de semences = 380 mL de produit/ha.

Taux de semis de 20 X100 kg de semences/ha X 24,4 mL de produit/100 kg de semences = 488 mL de produit/ha.

Les plages indiquées dans le tableau ci-dessus tiennent compte de divers espacements de rangs, de divers espacements entre les plants dans les rangs et de diverses tailles de semences. Les doses d'insecticide ACTARA 240SC utilisées pour traiter les semences sont fondées sur le taux de semis.

Les noms de produits suivis des symboles [®] ou ^{MD} sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))